AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C1469**
FR001400JWR8-FS0704

21 septembre 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**ARVERNE GROUP S.A.**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 septembre 2023, la société par actions simplifiée Renault SAS[1] (122-122 bis avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt) a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 septembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ARVERNE GROUP S.A. et détenir 3 284 773 actions ARVERNE GROUP S.A.[2] représentant 2 944 736 droits de vote, soit 8,25% du capital et 8,47% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte (i) d'une part, de la souscription par Renault SAS de 2 580 378 actions ordinaires dans le cadre du PIPE réalisé concomitamment à la fusion-absorption d'Arverne Group par Transition le 19 septembre 2023 et (ii) l'acquisition par Renault SAS, le 19 septembre 2023, de 364 358 *Founder's Shares* de Catégorie A1, converties en actions ordinaires le 19 septembre 2023, 163 364 *Founder's Shares* de Catégorie A2, 100 956 *Founder's Shares* de Catégorie A3 et 75 717 *Founder's Shares* de Catégorie A4, étant précisé que les *Founder's Shares* de Catégorie A2, A3 et A4, non encore converties en actions ordinaires, sont des actions de préférence dépourvues de droits de vote[4].

Le déclarant détient, au 20 septembre 2023, 3 284 773 actions ARVERNE GROUP S.A. représentant 2 944 736 droits de vote, soit 5,96% du capital et 5,89% des droits de vote de cette société[5].

———

[1] Contrôlée par Renault S.A.
[2] Dont (i) 163 364 *Founder's Shares* de catégorie A2, (ii) 100 956 *Founder's Shares* de catégorie A3 et 75 717 *Founder's Shares* de catégorie A4, étant précisé que les *Founder's Shares* de catégorie A2, A3 et A4 sont des actions de préférence dépourvues de droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 39 833 777 actions représentant 34 786 001 droits de vote (selon le déclarant), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (cf. notamment communiqué de la société ARVERNE GROUP S.A. du 19 septembre 2023).
[4] Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF le 27 juillet 2023 sous le n°23-332, et communiqué de la société ARVERNE GROUP S.A. du 19 août 2023.
[5] Sur la base d'un capital composé de 55 080 449 actions représentant 50 032 673 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (cf. notamment communiqué de la société ARVERNE GROUP S.A. du 20 septembre 2023).